



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 18 DECEMBRE 2024

Date de convocation :
12/12/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-huit décembre à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

En exercice : 29

Présents : 19

Votants : 23

Étaient présents : Mmes Mrs, Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Jérôme PARRILLA, Caroline PAGÈS, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA, **adjoints**, Mmes Mrs, Evelyne FUENTES, Maryse NOGUÈS, Claudie SERRE, Xavier BERAGUAS, Yasmine SEBAHOUI, Armande IGLESIAS, Thierry COMES, GONZALEZ Béatrice, Danielle POUDADE, Valérie CRIBELLET **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Alain DOMENECH (pouvoir à William BURGHOFFER), Frédéric CRAVO (pouvoir à Raphaël LOPEZ), Mélissa OBBIH (pouvoir à Caroline PAGÈS), Caroline MERLE (pouvoir à Claude AYMERICH).

Absents : Mme Marielle ALONSO, et Mrs Jean-Louis LIGAT. Damien OTON, Jean-Philippe LECOINNET, Bernard COURCELLE, Matias ROBIN.

M. Yasmine SEBAHOUI a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024/73 : REMPLACEMENT D'UN MEMBRE AU JURY DE CONCOURS.

Par délibération du 11 juin 2020, ont été élus les membres de la commission Jury de concours de la commune. Suite à la démission de Mme Clara ROSE, membre suppléante, il s'agit de la remplacer. Vu les articles 1411-5 du CGCT et le code de la commande publique, Est candidat au poste de suppléant : Armande IGLESIAS

Considérant le rapport du Maire,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret,

DÉCLARE

Président : William BURGHOFFER (Maire)

Titulaires :

Madame Françoise CRISTOFOL
M. Claude AYMERICH
Madame Caroline MERLE
M. Damien OTON
Mme Danielle POUDADE

Suppléants :

M. Alain DOMENECH
Madame Armande IGLESIAS
M. Alain MARGALET
M. Raphaël LOPEZ
M. Bernard COURCELLE

élus pour être membre du jury de concours de la commune d'Ille sur Tet.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 18 décembre 2024

Le Maire,




W.BURGHOFFER